

Mettez votre ERP (Etablissement Recevant du Public) aux normes d'accessibilité 1 jour

Objectif général

Cette journée vous permettra de comprendre la législation des Établissements Recevant du Public et les points essentiels de la mise aux normes d'accessibilité.

Apprenez à effectuer un autodiagnostic de votre ERP et soyez à l'aise avec les démarches administratives.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié.

Durée

7 heures.

Pré-requis

Avoir un commerce ou tout établissement recevant du public

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

Matin

- La législation
- Le classement des ERP
- Les points essentiels pour la mise aux normes
- La formation du personnel

Après-midi

✉ Les démarches administratives

- Etudes des CERFA
- Le montage du dossier
- La demande de dérogation
- Diagnostic personnalisé pour chaque participant

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par des consultants experts dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr
04 92 30 90 97_- 06 70 27 71 76

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr
04 91 32 24 70

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr
04 92 52 80 15

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr
04 94 61 99 65

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr
04 92 12 53 45

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr
04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations>